

*-Ministère de la Santé,  
de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative*

*La Ministre*  
CAB 3 LB/JM Me.D.08.8821

*Paris, le*

**21 AOUT 2008**

Monsieur le président,

La consommation de cocaïne atteint des niveaux très importants et s'étend désormais à tous les milieux socio professionnels. Le nombre d'usagers réguliers était estimé à 250 000 en 2005. On évalue à un million le nombre d'expérimentateurs parmi les 12-75 ans. Les Antilles, la Guyane et la région parisienne sont en outre particulièrement touchées par la consommation de cocaïne fumable sous forme basée (« crack »).

Or la consommation de cocaïne ou de « crack » présente des risques sanitaires souvent ignorés des consommateurs, et méconnus des professionnels de santé. Il n'existe pas aujourd'hui de protocoles thérapeutiques validés et peu de dispositifs de soins sont adaptés aux consommations problématiques de cocaïne. Les résultats intermédiaires d'une enquête, menée sous l'égide de l'OFDT, montrent que les professionnels de santé (médecins et psychologues) sont en attente de référentiels permettant de guider la prise en charge des patients pour leur consommation de cocaïne et/ou « crack », ainsi que pour les complications somatiques ou psychiatriques en lien avec cette consommation.

Je vous demande donc de bien vouloir inscrire au programme de travail de la Haute Autorité de Santé l'élaboration de recommandations professionnelles pour de telles prises en charge. Ce travail devrait ainsi permettre de répondre aux questions suivantes :

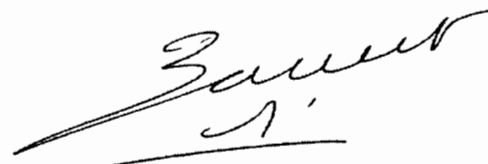
- Quelle(s) sont les modalités(s) de dépistage et de prise en charge d'une consommation problématique de cocaïne ?
- Devant quel(s) symptôme(s) ou syndrome(s) une consommation de cocaïne doit-elle être évoquée ?
- Ce(s) symptôme(s), causé(s) ou aggravé(s) par une telle consommation, nécessite(nt)-il(s) des modalités de prise en charge particulières et, si oui, lesquelles ?

Monsieur Laurent DEGOS  
Président de la Haute Autorité de Santé  
2, Avenue du Stade de France  
93218 LA PLAINE CEDEX

Je vous précise que cette demande s'inscrit dans le cadre du nouveau plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies.

Mes services, notamment la direction générale de la santé, se tiennent à votre disposition pour définir plus précisément avec vous les objectifs et les modalités de ce travail.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée *et*  
*la meilleure.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bachelot-Narquin', written in a cursive style.

Roselyne BACHELOT-NARQUIN